

Décision

Générale

colonial

Décision n° 61/66/SPCG portant fixation de l'indemnité mensuelle allouée au Cadi de Djibouti pour compter du 1er février 1961

n° 61/66/SPCG

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
20 juin 1961

Numéro JO
n° 6 du 30/06/1961

Date du numéro
30 juin 1961

TEXTE INTÉGRAL

L'indemnité mensuelle allouée au Cadi de Djibouti est fixée cinquante cinq mille francs (55.000) pour compter du février 1961.